

**BILAN DE LA
STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ
ANNÉE 2022**

**Direction Départementale de
l'Emploi du Travail et des
Solidarités du Gard**

EDITORIAL

La région Occitanie se caractérise par une pauvreté prégnante couplée à de fortes disparités territoriales et sociales. Le département du Gard compte 765 000 habitants en 2022, il est le 7ème département le plus pauvre de France selon l'Observatoire des inégalités.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté initiée en 2018 a contribué à l'amélioration de la situation des ménages les plus pauvres du département puisque les marqueurs de la pauvreté ont diminué grâce à des solutions concrètes nouvelles et de proximité.

La Stratégie est sous-tendue par la mobilisation des acteurs publics et des opérateurs du champ social et de l'insertion pour assurer l'égalité des chances dès les premiers pas, soutenir les jeunes les plus précaires, améliorer l'accès aux droits, lutter contre les inégalités sociales de santé, accompagner vers l'activité, l'accès à l'hébergement et au logement.

Ces actions s'adressent aux 11,5 % de gardois vivant encore sous le seuil de pauvreté, aux 30 000 bénéficiaires du RSA, aux personnes en recherche d'emploi (le taux de chômage est à 10 % en décembre 2022), aux jeunes et aux ménages en difficulté d'accès ou de maintien dans le logement.

Le présent bilan décrit les principales actions soutenues en 2022 par l'État dans le Gard. Ce soutien aux initiatives représente un engagement de l'État à hauteur de 5,2 millions d'euros de crédits de la Stratégie, engagés dans l'année pour permettre de créer des solutions d'accès aux droits, à l'insertion, à la mobilité et au logement à l'attention des plus précaires.

2023 est une année de transition vers le Pacte national des solidarités qui sera décliné en pactes locaux pluriannuels et la réforme France Travail. La prévention et la lutte contre la pauvreté nous obligent plus que jamais dans le contexte mondial et national que nous vivons.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement pour maintenir la cohésion et agir en faveur des plus exposés à la pauvreté.

Marie-Françoise Lecaillon, préfète du Gard

AU CŒUR DES 6 AXES DE LA STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les contractualisations entre l'État et le Conseil départemental du Gard

- La Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE)

Le soutien financier de l'Etat à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté pour l'accès à l'emploi (CALPAE) s'est élevé à **2 393 482 € en 2022**.

1 209 907 € pour la garantie d'activité des bénéficiaires du RSA et le soutien aux ateliers chantiers d'insertion qualifiants.
110 000 € pour l'accueil social inconditionnel de proximité
225 000 € pour la prévention spécialisée dans les quartiers de Nîmes (Pissevin Valdegour) et Alès (centre ville, Rochebelle, Cauvel, La Royale, Tamaris) non couverts au commencement de la Stratégie
107 794 € pour des actions en faveur de la mobilité solidaire (action nouvelle 2022)
740 781 € pour des initiatives départementales en matière de lutte contre la précarité énergétique avec le soutien financier au SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie), d'accès à l'emploi avec la promotion de la clause sociale dans les marchés publics, d'accès aux services publics via les 11 relais emploi en zone rurale labellisés France Service et Service Public Régional de l'Orientation.

En matière d'insertion, la CALPAE vise à accélérer l'entrée dans le parcours d'insertion des allocataires du RSA. L'objectif national était de parvenir à un premier rendez-vous dans les 30 jours suivant la notification du droit au RSA. Pour les nouveaux entrants dans le droit, 8 065 personnes en 2022 dans le Gard, l'objectif est atteint.

Par ailleurs, la CALPAE vise à soutenir le dispositif garantie d'activité départementale « Agir pour son avenir professionnel » complétant l'accompagnement global de Pôle emploi. La garantie d'activité vise à organiser le retour à l'activité des bénéficiaires du RSA par un accompagnement intensif à partir d'un diagnostic à l'entrée, une analyse du parcours et des freins éventuels.

671 places sont conventionnées dans le Gard, soutenues par les crédits de la CALPAE. En 2022, 1 214 bénéficiaires nouveaux entrants dans le droit au RSA, ont été accompagnés. Après un accompagnement durant 5 et 6 mois en moyenne, 59 %

d'entre eux sont sortis vers un emploi durable (CDI, CDD de + de 6 mois ou création d'entreprises), un emploi en CDDI ou CDI de – de 6 mois ou une formation.

En matière d'accès aux droits, les actions de développement de l'accueil social inconditionnel de proximité, dénommé Accueil de Proximité pour l'Accès aux Droits (APPAD) dans le Gard, couplées aux relais emploi répondent à l'objectif de la Stratégie de créer un maillage territorial de services accessibles à moins de 30 minutes des lieux de vie des usagers. Entre 2020 et 2022, un plan de formation financé par les crédits de la CALPAE a permis d'une part, de former plus de 200 agents du Conseil départemental en situation d'accueil en CMS (travailleurs sociaux, agents d'accueil, personnel administratif), d'autre part de former les personnels des 29 centres sociaux et des 11 relais emploi sur l'inclusion et l'accompagnement numériques.

- La convention Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)

Début 2022, la candidature du Conseil départemental du Gard pour expérimenter le SPIE sur 2 ans est retenue par la ministre déléguée à l'insertion. Le Gard compte parmi les 79 territoires expérimentateurs.

Le SPIE concerne tous les publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles à accéder au marché du travail. Chaque personne doit bénéficier d'un accompagnement adapté à sa situation, coordonné entre les différents intervenants, sans devoir multiplier les démarches.

Le SPIE est co-porté par le Conseil départemental et l'État, mis en oeuvre par les acteurs de l'emploi et de l'insertion sociale et professionnelle réunis en consortium. L'objectif est de mettre en place un socle commun de services : un diagnostic social et professionnel systématique, une coordination et un suivi partagé du parcours de la personne dans son retour à l'activité, une coordination de l'offre d'accompagnement social et professionnel.

Les publics cibles de l'expérimentation gardoise sont les nouveaux entrants dans le RSA, les familles monoparentales et les jeunes dont ceux sortant de l'aide sociale à l'enfance sans projet d'avenir.

L'État apporte une subvention d'un montant de **476 000 €** représentant 80 % du coût total du projet.

- Le Contrat Local pour la Prévention et la Protection de l'Enfance (CPPE)

Le Conseil départemental du Gard, l'ARS et l'État ont signé en décembre 2020 une convention pluriannuelle expérimentale pour la prévention et la protection de l'enfance, avec les objectifs suivants : agir le plus précocément possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, sécuriser les parcours des

enfants protégés et prévenir les ruptures, donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits, préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adultes.

En 2022, l'Etat et l'ARS ont concouru à hauteur de **1 087 177 €** à la réalisation des actions prévues.

Les actions de la CALPAE dédiées à la prévention des ruptures de parcours des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance ont été transférées en 2022 dans le contrat local du Gard pour en assurer la continuité.

A été également initié un groupe de travail partenarial (Etat, CAF, CD) sur la mise en adéquation des modes de garde aux besoins des familles en démarche d'insertion, de formation ou en recherche d'emploi. Un sondage auprès des salariés en ateliers chantiers d'insertion a confirmé le besoin d'une réponse sur mesure.

En cohérence avec le schéma départemental des services aux familles et le schéma départemental des solidarités sociales, la réflexion se poursuit autour de différents scénarii : développement de crèches à vocation d'insertion professionnelle, réponse expérimentale (ouverture en horaires atypiques, crèche mobile etc).

Les actions ciblées soutenues par la Stratégie

Axe : Garantir un parcours de formation pour tous les jeunes leur permettant de construire leur avenir

Le contrat engagement jeunes – jeunes en rupture

Mis en place en mars 2022, le contrat engagement jeunes (CEJ) propose aux jeunes entre 16 et 25 ans (29 ans si reconnaissance RQTH) éloignés de l'emploi, un accompagnement intensif en vue de leur insertion durable dans l'emploi. Cependant, des jeunes très en rupture, sont susceptibles d'être exclus de ce nouvel accompagnement ou de rester en marge de l'offre existante en raison de difficultés multiples auxquels ils sont confrontés. Afin de ne pas laisser ces jeunes sans solution, un volet spécifique du CEJ, dénommé « contrat engagement jeune - jeunes en rupture » (CEJ-JR) est initié afin de mieux les repérer, mobiliser et accompagner. Ce volet « jeunes en rupture » du CEJ s'adresse aux jeunes sans revenu, éloigné de l'emploi qui cumulent les difficultés telles que l'absence d'un logement stable, des problématiques santé physique, mentale et/ou des difficultés de mobilité.

Au terme d'un appel à projets et d'une sélection régionale à l'automne 2022, 5 projets CEJ-JR ont été retenus dans le Gard et seront mis en œuvre sur 18 ou 24 mois à compter de fin 2022. Chaque projet propose un accompagnement spécifique renforcé au logement, à la mobilité et/ou une prise en charge santé, dans une logique de parcours global.

Chaque projet s'appuie sur un partenariat organisé et animé par le porteur du projet en lien avec la mission locale de référence et les associations implantées dans le territoire, expertes en mobilité, santé, accès logement.

Les porteurs et partenaires du projet par territoire sont :

- territoire Nîmes Métropole : porteur Croix Rouge Française, partenaire ACEE,
- territoire Gard Rhodanien-Uzège : porteur PEPS, partenaires RIPOSTE et le CSI Pierre Mendès France,
- territoire Alès Pays des Cévennes : porteur PLIE cévenol, partenaires La Clède, la Maison de l'emploi, Avenir Jeunesse,
- territoire Vauvert, Petite Camargue : porteur association Samuel Vincent, partenaires Espelido et UFOLEP,
- territoire MLI Garrigue Cévennes (nord-est Hérault et sud-ouest Gard), porteur Inter'aide, partenaires AEMC et APIJE.

L'objectif est de repérer 294 jeunes en rupture et d'amener 250 d'entre eux environ, à signer un contrat engagement jeune. Les moyens mobilisés par l'État s'élèvent à **790 234 €** sur différents BOP métiers, s'ajoute une subvention annuelle de **50 000 €** pour la création d'un poste « référent CEJ jeunes en rupture » au SIAO.

L'aide aux jeunes majeurs pupilles de l'Etat

La stratégie de lutte contre la pauvreté entend s'attaquer à l'émergence de la pauvreté dès les premières années de la vie et garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, assurer à tous les jeunes un parcours de formation, rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs.

Dans ce cadre, un soutien financier a été apporté en 2022 à l'**ADEPAPE 30** (Association des Pupilles de l'État et Anciens de l'ASE du Département du Gard) à hauteur de **20 000 euros** sur les crédits régionaux de la stratégie pour permettre aux jeunes majeurs pupilles de l'État de bénéficier d'aides à l'installation (faciliter l'accès au logement, aides à l'insertion professionnelle sous la forme d'un soutien à la mobilité). La subvention soutient également le souhait de l'association d'actualiser ses supports d'information en s'appuyant sur une démarche participative permettant de connaître les attentes et les besoins des usagers, bénéficiaires et partenaires.

Axe : Renforcer l'accès aux droits et rendre la vie quotidienne plus facile

Le coffre fort numérique

L'objectif est de proposer au plus grand nombre de bénéficiaires de l'ADEJO (accueil de jour du **Groupe SOS** et de domiciliation des personnes à la rue), l'ouverture de coffres forts numériques pour mobiliser l'usager dans son parcours en sécurisant ses documents. Le détenteur du coffre fort peut en donner accès à son travailleur social référent.

Cette action a été soutenue fin 2021 par les crédits régionaux de la stratégie pour un montant de **36 862 €** permettant l'achat d'ordinateurs portables et la création

d'« ateliers numériques » destinés aux personnes domiciliées ou hébergées par le groupe SOS. Un salarié à temps plein est dédié à cette mission.

110 coffres forts numériques ont été ouverts en 2022, première année de déploiement de l'action :

Accueil de jour : 26 CFN ouverts,

Hébergement d'urgence : 38,

Intermédiation locative : 22,

Intermédiation Locative / dispositif Ukraine : 9,

Service d'accueil et d'orientation : 15.

L'objectif est désormais de systématiser la création d'un coffre fort numérique pour permettre au plus grand nombre d'en bénéficier.



Les Points Conseil Budget (PCB)

La stratégie 2018-2022 de prévention et de lutte contre la pauvreté retient parmi ses objectifs la création de 500 Points Conseil Budget au plan national. 48 PCB ont été labellisés en Occitanie dont 5 dans le département du Gard.

Chacun des 5 PCB a vocation à desservir un bassin de vie du territoire. Ils sont portés par :

- l'**UDAF**, 2 PCB un accessibles aux ménages du nord du département et un au sud
- **CALADE**, 2 permanences fixes au sud-ouest du département et un service mobile d'accès aux droits,
- le **PIMMS** pour le territoire nîmois,
- l'**ESCAL** pour l'est du département proche Nîmes.

La labellisation, d'une durée de 3 ans renouvelable, ouvre droit à un financement forfaitaire annuel de **15 000 euros**. Les associations du Gard ayant développé l'activité PCB dédient un mi-temps en moyenne à l'action.

Les orientations vers le PCB viennent essentiellement des services sociaux territoriaux du Conseil départemental. Ceci appelle de définir l'articulation entre ce qui relève du suivi social de droit commun et ce qui relève de l'intervention du PCB comme point-ressource sur les questions budgétaires et l'accompagnement des publics rencontrant des difficultés financières jusqu'aux ménages surendettés.

Les 5 PCB ont développé des partenariats (fournisseurs d'énergie, Banque de France, réseau bancaire, micro crédit, services publics) et se rencontrent pour échanger sur leur pratique professionnelle. Ils sont membres du Conseil Départemental de l'Inclusion Financière créé en juin 2022 et animé par la Banque de France.

Les 5 PCB du Gard comptabilisent 327 accompagnements budgétaires en 2022 dont environ 33% ont conduit à des procédures de surendettement.

Le développement des démarches d'« aller vers » en zone rurale, l'action « Vice Versa »

Soutenue par les crédits du plan de relance en 2021 et 2022 (**70 200 €**), cette action est initiée par le **centre social intercommunal Pierre Mendès France**. Elle vise à développer une réponse de proximité conçue et construite avec les partenaires locaux (associations et services publics) pour assurer la cohérence et la complémentarité des interventions. L'action couvre 17 communes adhérentes au CSIPMF Uzège (environ 12 000 habitants). 1 ETP lui est dédié.

En 2022, 185 permanences ont été tenues, à raison de 7 permanences d'accueil par semaine. Une 8ème est en projet.

176 personnes différentes ont été reçues et accompagnées parfois sur plusieurs aspects représentant 347 accompagnements thématiques (professionnels investis : juriste, médiatrice accès aux droits, coordinatrice jeunesse, CESF). Le CSI a organisé des formations au numérique et des actions collectives de loisirs pour lutter contre l'isolement en zone rurale.

L'objectif est maintenant de pérenniser les postes de médiateur d'accès aux droits et de conseiller numérique.

Axe : Lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'insertion par l'emploi

Le logis du Soleil à Pont Saint Esprit

L'association le Logis du Soleil gère un restaurant et une épicerie solidaires à Pont Saint Esprit. En 2021, le restaurant solidaire a reçu un agrément entreprise d'insertion.

L'association a reçu fin 2021 une subvention de **60 000 €** du plan de relance pour compléter son offre de service. Les actions prévues se sont concrétisées au cours de l'année 2022.

Ainsi, une épicerie solidaire a été ouverte à Goudargues, avec des bénévoles présents 2 matinées par semaine. 40 familles y sont inscrites.

Le projet France Relance ciblait l'ouverture d'une épicerie solidaire supplémentaire sur le territoire Gard Rhodanien, pour totaliser 3 épiceries gérées par l'association dans ce secteur géographique très peu desservi.

Les démarches auprès des communes ciblées n'ayant pas abouti, l'association prévoit de positionner la 3ème épicerie à Pont Saint Esprit car l'épicerie solidaire "historique" est saturée (ouverte les matins du lundi au jeudi, les 4 bénévoles présents reçoivent environ 40 personnes par matinée dans des locaux exigus).

Le projet prévoyait aussi la création de services de livraison de repas à partir des 3 épiceries solidaires. Le service de portage est opérationnel dans un rayon de 25 kms autour de Pont Saint Esprit, il assure en moyenne 70 portages de repas quotidiens. Un service identique se met en place à partir de l'épicerie solidaire de Goudargues.

Grâce au soutien de l'Etat, 2 véhicules réfrigérés et du matériel de cuisine ont été acquis pour parfaire le fonctionnement de la cuisine du restaurant solidaire de Pont Saint Esprit.

2 contrats d'insertion sont venus compléter l'équipe en place, l'association a demandé un 3ème salarié en insertion.

En revanche, le projet de jardin potager partagé, soutenu par des crédits du plan de relance, a été abandonné faute d'un accord avec le propriétaire du terrain identifié.

Un nouveau chantier d'insertion à la maison d'arrêt de Nîmes

Les crédits régionaux de la stratégie ont permis en 2022 d'apporter une aide financière à l'association Pain et Partage d'un montant de **50 000 euros**, pour développer un chantier d'insertion au sein de la maison d'arrêt de Nîmes avec une activité de boulangerie. Il s'agit de permettre le développement des parcours de formation vers des métiers en tension, favoriser des passerelles emploi dedans/dehors, développer des coopérations innovantes et favoriser une alimentation de qualité pour les personnes en détention.

Axe : Mieux accompagner vers l'action pour sortir de la pauvreté

Le service Auto-Mobil de l'association PEPS

La plateforme mobilité portée par l'association PEPS met en place des solutions de mobilité pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation. Afin d'étoffer l'offre de transport, PEPS a créé le service de location solidaire de véhicules, « Auto Mobil ». Ce service dessert le Gard Rhodanien (dont Bagnols-sur-Cèze, Pont Saint Esprit) et a été étendu aux communes de Villeneuve et Beaucaire.

Le plan de relance (subvention de **81 476 €** allouée en 2021) a permis l'achat de 4 voitures. Une 5ème voiture a été obtenue du mécénat. La flotte est depuis peu complétée de 6 scooters électriques.

Pour 5€/jour, les personnes peuvent louer un véhicule pour se rendre à des entretiens d'embauche, des formations ou un emploi.

En 2022 année de montée en charge de l'action, 10 personnes ont bénéficié d'une location solidaire (critère d'éligibilité : le bénéficiaire -demandeur d'emploi ou jeunes suivis par la mission locale- entre en emploi ou en formation, il a reçu un

accompagnement mobilité complet et il est orienté vers PEPS dans les 4 premières semaines de son contrat).

La flotte des voitures enregistre 121 semaines d'utilisation en 2022 : 70 semaines pour un retour à l'emploi, 51 semaines pour l'entrée en formation.

Le plan de relance soutient également la création d'un garage solidaire (subvention **91 758€**), effective fin 2022.



Axe : Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement

L'équipe pluridisciplinaire mobile du SIAO

Elle se compose d'un travailleur social et d'un infirmier. En relais peut intervenir l'expertise de médecins de l'antenne médicalisée de la Croix Rouge Française. L'objectif de l'équipe pluridisciplinaire mobile du SIAO est d'aller vers les ménages mis à l'abri à l'hôtel pour favoriser une solution de sortie rapide, de préférence vers le logement et réduire les nuitées hôtelières.

Financée en 2021 dans la CALPAE du Gard, l'action a reçu un soutien partiel des crédits régionaux de la stratégie 2022 (**45 000 €** couvrant la moitié du coût de l'action).

En 2022, 990 ménages sans domicile fixe ont été mis à l'abri à l'hôtel : 70% sont des personnes isolées, 14% des familles monoparentales. 41% des séjours durent moins de 15 jours, 86 % des séjours durent moins de 3 mois.

L'équipe mobile a rencontré 590 ménages différents dans les hôtels du département. 515 ménages sont sortis du dispositif, 60% d'entre eux avec une solution adaptée.

A partir d'une évaluation complète (sociale, administrative, médicale), l'équipe mobile fait le lien avec les prescripteurs de droit commun (services sociaux

départementaux en général), structures d'hébergement, acteurs du logement et services de soins.

L'équipe mobile a répondu à l'objectif de favoriser l'accès au logement ou l'orientation vers les dispositifs les plus adaptés. En effet, en 2022 et pour la première fois, les orientations vers l'hébergement représentent moins de la moitié des orientations réalisées. 46% des ménages ont été orientés en hébergement (urgence, insertion ou places dédiées aux demandeurs d'asile). 14% des ménages ont accédé directement à un logement autonome ou à un logement adapté (IML, pension de famille ou résidence accueil).

161 ménages (environ 30%) présentaient une problématique santé justifiant un suivi spécifique (soins généralistes, infirmiers, gérontologie, addictologie, psychiatrie, mineurs ou jeunes adultes en souffrance psychologique). Les liens et relais vers les services de soins en psychiatrie sont une difficulté.

Cette mission contribue à enrichir l'**observatoire social du SIAO départemental** qui, après avoir bénéficié du soutien du plan de relance pour recruter une chargée d'étude en 2021, a reçu le soutien de crédits régionaux de la stratégie 2022 (**114 000 €**) pour 2 postes de chargés d'études pendant un an.

L'objectif est de structurer l'observatoire départemental, outil partagé entre les acteurs de l'AHJ et du logement. Les données statistiques permettront d'étayer les axes d'évolution de l'offre d'hébergement, logement adapté et accompagnement social vers le logement.

L'ouverture de la première résidence accueil dans le département : le Fil d'Ariane.

Les résidences accueil sont des pensions de famille dédiées à l'accueil de personnes en souffrance psychique, sans critère d'âge, à faibles ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale. La résidence accueil propose un habitat durable et un projet social articulé autour de la présence d'un hôte et d'un accompagnement social et santé.

Il existe 11 pensions de famille dans le Gard totalisant 214 places, mais jusqu'alors, il n'existait pas de résidence accueil. La création de cette première résidence accueil dans le département répond aux besoins clairement identifiés et à la stratégie pour le logement d'abord.

La résidence accueil le Fil d'Ariane est gérée par l'**association éducative du Mas Cavailiac** et l'**association Inter'aide**. Située à Nîmes, proche centre ville, elle a une capacité de 22 logements (22 places) destinés à un public orienté par le SIAO. Les premiers résidents sont arrivés en décembre 2022.

L'Etat apporte une subvention annuelle de **156 585 €** pour le fonctionnement.

Contacts

Eric PELISSON

Commissaire à la lutte contre la pauvreté

eric.pelisson@occitanie.gouv.fr

Préfecture de la région Occitanie

1 Place Saint-Etienne

31038 TOULOUSE cédex 9

Tél 05 34 45 38 01 www.lutte-pauvreté.gouv.fr

Véronique SIMONIN

Directrice Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard

ddets-directeur@gard.gouv.fr

Mas de l'Agriculture

1120 Route de Saint-Gilles BP39081

30972 NIMES cédex 9

Frédérique MARTINEZ-VILAIN

Cheffe du service « Coordination des politiques contractuelles » - Mission Animation territoriale - DDETS30

frederique.vilain@gard.gouv.fr ; Tél 04 30 08 61 93

Flora ROVIRA

Adjointe à la Cheffe du service « Coordination des politiques contractuelles » - Mission Animation territoriale - DDETS30

flora.rovira@gard.gouv.fr ; Tél 04 30 08 61 94

Muriel BAROSO

Assistante du service « Coordination des politiques contractuelles » - Mission Animation territoriale - DDETS30

muriel.baroso@gard.gouv.fr ; Tél 04 30 08 61 92